

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00623

Numéro SIREN : 398 110 445

Nom ou dénomination : OKAIDI

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt 10995

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

OKAIDI
162 boulevard de Fourmies
59100 Roubaix

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : OKAIDI

Numéro RCS : 398 110 445

Numéro Gestion : 1997B00623

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 162 boulevard de Fourmies
59100 Roubaix

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2018

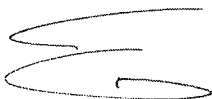
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 18/06/2019

Sous le numéro : 10995

Délivré à Lille Métropole le 1 juillet 2019

Le Greffier,



(1)

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

2019.5 010995 ED

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 8 1 1 0 4 4 5 0 0 0 3 6

Néant ☐ *

Exercice N clos le,

31122018

N-1

31122017

Brut

Amortissements - provisions

Net

COPIE CERTIFIEE

CONFORME

		Exercice N clos le,		N-1	
		31122018		31122017	
		Brut	Amortissements - provisions	Net	
		1	2	4	
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	21 335 153	18 784 804
	Fonds commercial (I)	AH	AI	7 215 991	44 116 994
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	10 100	1 619 653
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		6 936 086
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 163 159	1 808 765
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	83 208 859	27 094 684
	Immobilisations en cours	AV	AW		5 059 564
	Avances et acomptes	AX	AY		669 537
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	3 639 957	21 713 576
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	2 722 472	4 182 163
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		365 401
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		7 106 941
					7 617 588
	TOTAL (II)	BJ	BK	135 295 694	132 522 086
					132 392 136
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		2 184 940
	En cours de production de biens	BN	BO		2 229 796
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	1 462 692	90 208 882
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		86 317 434
				171 557	772 153
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 800 083	25 364 700
	Autres créances (3)	BZ	CA	10 435 109	30 460 059
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		45 683 976
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG		
				9 185 747	9 787 953
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		5 378 506
				5 378 506	4 955 706
	TOTAL (III)	CJ	CK	14 697 886	189 783 116
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			180 207 079
	Prises de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
				862 511	642 994
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	149 993 580	323 167 714
					313 242 210
Renvois : (1) Dont droit au bail :		26 742 099	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Fermeture obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 928 240)			DA	2 928 240	2 928 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 069 175	1 069 175
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	292 824	292 824
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	52 041 952	41 206 987
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(12 170 697)	14 834 965
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	2 660 086	4 783 023
	TOTAL (I)			DL	46 821 581	65 115 215
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	6 966 838	6 855 365
	Provisions pour charges			DQ	853 430	729 460
	TOTAL (III)			DR	7 820 269	7 584 826
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	826 986	208 195
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	118 568 588	108 596 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		1 363 907
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	104 868 548	95 025 470
	Dettes fiscales et sociales			DY	30 091 604	27 295 673
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	3 690 474	477 517
	Autres dettes			EA	6 923 221	4 764 232
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	2 967 086	2 324 167
TOTAL (IV)			EC	267 936 509	240 055 665	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	589 354	486 502	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	323 167 714	313 242 210	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	267 936 509	237 954 768
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	826 986	208 195	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

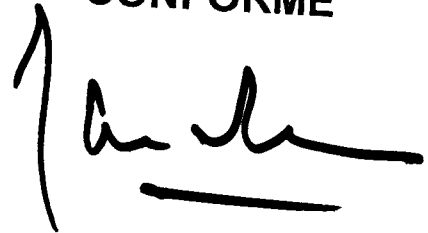
Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS								Néant ☐ *				
		Exercice N						Exercice (N - 1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	229 397 535	FB	128 123 725	FC	357 521 261	162 067 249				
	Production vendue	{	bien *	FD	130 954 441	FE	130 954 441	340 932 877				
			services *	FG	21 210 918	FH	13 478 833	32 120 923				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	381 562 895	FK	141 602 559	FL	523 165 455	535 121 050				
	Production stockée*				FM							
	Production immobilisée*				FN	1 458 594	6 525 241					
	Subventions d'exploitation				FO							
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	10 126 864	8 997 266					
	Autres produits (1) (11)				FQ	88 004	1 120 577					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	534 838 918	551 764 135	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS	274 875 585	290 778 936	
	Variation de stock (marchandises)*								FT	(2 902 202)	(19 923 787)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU	3 509 124	2 384 768	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV	(86 729)	377 145	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*								FW	138 435 510	142 399 969	
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	6 895 006	6 791 382	
	Salaires et traitements*								FY	61 968 596	59 429 559	
	Charges sociales (10)								FZ	22 187 282	19 960 155	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations {		- dotations aux amortissements*		GA	13 181 968	10 991 015			
					- dotations aux provisions*		GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	3 168 125	4 094 325					
			Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	3 523 292	1 775 547					
	Autres charges (12)								GE	7 511 640	8 857 488	
Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	532 247 200	527 916 508		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	2 591 718	23 847 627		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)								GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)								GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ	699 758		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	563 325	624 945	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM	1 006 715	4 886 191	
	Différences positives de change								GN	98 524	107 034	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO			
Total des produits financiers (V)								GP	2 368 323	5 618 171		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ	8 457 281	731 606	
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	3 227 241	3 236 207	
	Différences négatives de change								GS	639 887	205 631	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT			
Total des charges financières (VI)								GU	12 324 211	4 173 445		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(9 955 887)	1 444 725		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	(7 364 168)	25 292 353		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

[illegible]

okaïdi

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a series of loops and a horizontal line at the end.

Okaïdi SAS

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2018
Montants exprimés en EUR**

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements post-clôture	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	ACTIF	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.4	Immobilisations corporelles	6
3.1.5	Immobilisations financières	7
3.1.6	Stocks	10
3.1.7	Créances	11
3.1.8	Valeurs mobilières et disponibilités	11
3.1.9	Comptes de régularisation	12
3.1.10	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	12
3.2	PASSIF	13
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	13
3.2.2	Capital	13
3.2.3	Provisions pour risques et charges	13
3.2.4	Dettes financières	15
3.2.5	Autres dettes	15
3.2.6	Comptes de régularisation	15
4	Informations relatives au compte de résultat	17
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	17
4.2	Résultat financier	17
4.3	Résultat exceptionnel	18
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	18
4.4.1	CICE	18
4.4.2	Transfert de charges	19
4.4.3	Impôt sur les bénéfices	19
5	Autres informations	20
5.1	Engagements financiers	20
5.1.1	Autres engagements	20
5.2	Effectif moyen	23
5.3	Engagement formation au titre du CPF	23
5.4	Rémunération des dirigeants	23

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les événements marquants de l'année 2018 concernent principalement notre parc de magasins :

- Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaïbi) :
 - o Ouverture de 17 magasins en propre dont 4 déménagements de cellule, et 2 magasins en franchise en France et 20 en franchise à l'international,
 - o Fermeture de 6 magasins en propre, 1 magasin en franchise (devenu un IDKIDS) en France ainsi que de 5 magasins en franchise à l'international
 - o A fin 2018, notre parc s'établit en France à 343 magasins détenus en propre et 38 en franchise. A l'international de 222 magasins en franchise.
- Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :
 - o Pas d'ouverture en propre cette année,
 - o Fermeture de 5 magasins (dont 2 sont devenus des IDKIDS),
 - o A fin 2018, notre parc s'établit à 37 magasins, tous détenus en propre.
- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :
 - o Ouverture de 2 magasins détenus en propre, et 1 magasin en franchise
 - o Pas de fermeture,
 - o A fin 2018, notre parc s'établit à 21 magasins (19 en propre, et 2 en franchise).

1.2 Evénements post-clôture

Néant

**2 Principes, règles et méthodes
comptables**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (12 942 KE) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 3 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux, les droits aux bails ainsi que les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2018, la dépréciation sur les éléments incorporels s'élève à 7 216 k€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Magasins	Libellé magasin	Dépréciation
MP0024	SAINT ETIENNE CENTRE 2	123,37
MP0032	CAEN HEROUVILLE	49,82
MP0035	LILLE C/C EURAILLE	152,45
MP0036	BREST IROISE	53,52
MP0048	COLMAR	182,94
MP0049	SAINT DIE CV THIERS	8,62
MP0055	AMIENS CV JACOBINS	12,57
MP0068	ROUEN ST SEVER	45,18
MP0078	AGEN	43,93
MP0079	OKAIDI MONTAUBAN	86,45
MP0081	CASTRES	5,55
MP0084	VALENCE 2	27,76
MP0094	PARIS PASSY PLAZA	35,90
MP0095	QUIMPER Kerdrezec	64,02
MP0115	DOLE CC CORA CHOISEY	0,41
MP0119	VALENCE V HUGO	21,45
MP0121	LE HAVRE GONFREVILLE	18,07
MP0133	BOURGES CV COURSALON	108,44
MP0169	SEDAN CV CRUSSY	7,24
MP0170	FORBACH	12,36
MP0176	PERPIGNAN CV	24,13
MP0177	LORIENT LANESTER	19,73
MP0178	BAYONNE CV VICTOR HUGO	413,50
MP0185	MARMANDE	83,85
MP0188	BOURGOIN JALLIEU	76,23
MP0199	MARSEILLE DAVSO	258,57
MP0268	ORLEANS CV JEANNE D'ARC	62,04
MP0274	VERDUN CV	3,89
MP0275	CHOLET CV BAUDRY	43,83
MP0299	SAUMUR	24,14
MP0324	CHAMBERY	43,96
MP0326	BELLE EPINE	182,30
MP0336	TARBES	150,00
MP0341	OKAIDI ST GERMAIN	35,32
MP0381	OBAIBI TOULOUSE PURPAN	16,97

MP0382	MARSEILLE LE MERLAN	250,00
MP0391	CHALONS CV HOTEL VILLE	11,43
MP0520	OBAIBI PAU LESCAR	71,26
MP0542	OBAIBI ST BRIEUC	42,22
MP0662	COMPIEGNE CV ST NICOLAS	47,32
MP0830	REIMS CHAMPFLEURY CC	0,41
MP0891	MONTPELLIER LATTES	441,17
MP0898	CHARLEVILLE MEZIERES CC	73,12
MP0923	LILLE CV O8	70,00
MP0956	NOISY CC LES ARCADES	133,69
MP1060	GRENOBLE ST EGREVE	0,41
MP1134	BORDEAUX DIJEAUX	53,53
MP1148	AUBAGNE CC BARNEOUD	117,92
MP1173	VILLENEUVE LOUBET	243,43
MP1232	BERCY VILLAGE	547,59
MP1316	TOULON GRAND VAR	237,15
MP1371	IDKIDS CRETEIL	344,08
MP2509	Mag 2509 LYON	69,46
MP2511	Mag 2511 MERIGNAC	240,88
MP2517	Mag 2517 VAL D'EUROPE	43,03
MP2523	Mag 2523 BELLE EPINE	306,33
MP2525	Mag 2525 DIJON	123,45
MP2529	Mag 2529 NICE	13,57
MP2535	Mag 2535 NATION	354,82
MP2536	Mag 2536 ST QUENTIN	22,20
MP2541	Mag 2541 CLERMONT FERRAND	116,58
MP2549	Mag 2549 MONTPELLIER	519,08
MP2567	CAEN MONDEVILLE	70,48
MP2568	PETITE FORET	152,91
		7 215,99

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

Au 31 décembre 2018 la dépréciation sur les éléments corporels s'élève à 2 812 k€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Magasins	Libellé magasin	Dépréciation
MP0014	NANCY C/C ST SEBASTIEN	91,85
MP0017	PLAISIR C/C AUCHAN	59,01
MP0035	LILLE C/C EURALILLE	216,33
MP0038	L'USINE ROUBAIX	26,00
MP0048	COLMAR	13,62
MP0050	NANCY LAXOU	5,37
MP0088	DIJON CHENOVE	36,08
MP0092	BOULOGNE S/MER	29,79
MP0115	DOLE CC CORA CHOISEY	6,28
MP0163	VESOUL CV PAUL MOREL	7,32
MP0178	BAYONNE CV VICTOR HUGO	10,87
MP0182	ARLES	7,01
MP0185	MARMANDE	21,67
MP0187	ORANGE	9,12
MP0188	BOURGOIN JALLIEU	54,75
MP0191	POITIERS CC CORDELIERS	11,71
MP0199	MARSEILLE DAVSO	0,00
MP0200	ROUBAIX	10,62
MP0201	AUXERRE	4,49
MP0230	BREST	5,70
MP0234	SAINT OMER	24,52
MP0321	CARCASSONNE	6,56
MP0336	TARBES	6,39
MP0381	OBAIBI TOULOUSE PURPAN	1,68
MP0382	MARSEILLE LE MERLAN	21,03
MP0391	CHALONS CV HOTEL VILLE	13,29
MP0483	LIMOGES CC ST MARTIAL	4,82
MP0520	OBAIBI PAU LESCAR	2,40
MP0688	GUERET CV	13,52
MP0708	CANNES CV HOCHÉ	27,42
MP0830	REIMS CHAMPFLEURY CC	6,06
MP0924	THIONVILLE CC CAPUCINS	13,27
MP1051	SENS CV	8,18

MP1060	GRENOBLE ST EGREVE	12,33
MP1149	AUBERVILLIERS CC	45,04
MP1224	VELIZY CC L'USINE	24,94
MP1249	IDKIDS LA VILETTE	676,97
MP1377	TOURCOING	66,42
MP1378	MEAUX LES SAISONS	21,02
MP1394	JOUETS TROYES	154,70
MP1481	JOUETS ALESIA SHOES	3,88
MP1545	ST BRIEUC ST GUILLAUME	183,90
MP2511	Mag 2511 MERIGNAC	29,98
MP2517	Mag 2517 VAL D'EUROPE	0,00
MP2523	Mag 2523 BELLE EPINE	0,00
MP2534	Mag 2534 EVRY	38,84
MP2535	Mag 2535 NATION	47,17
MP2536	Mag 2536 ST QUENTIN	28,33
MP2540	Mag 2540 REIMS	23,61
MP2547	Mag 2547 CAEN RIVES DE L'ORNE	133,03
MP2548	Mag 2548 ORLEANS	108,48
MP2549	Mag 2549 MONTPELLIER	0,00
MP2567	CAEN MONDEVILLE	293,76
MP2568	PETITE FORET	142,71
		2 811,81

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
IO Project 2	-10,07	100%	5	5		122	15
Play ID	-3,69	100%	5	5		-	1
GIE Avignon	0,00	0,95%	670	670		-	-
			-	-			
International							
Spain	5 366,92	100%	5 069	5 069	3 500	24 243	110
Belgium	2 200,34	100%	2 899	2 899		31 695	884
Italy	10 460,31	100%	9 175	9 175		64 005	1 259
Netherland	-1 708,15	100%	890	-		-	5
Canada(2)	-942,60	100%	0	0	682	1 560	7
Shanghai (3)	37,41	100%	1 958	1 346		-	2 277
Okaidi Northern Ireland Ltd (1)	0,00	100%	45	-	-	-	-
Eire (1)	0,00	100%	20	-	-	-	-
Germany	-3 416,51	100%	1 625	-	-	9 324	686
Québec(2)	-3 243,01	100%	0	0	-	4 275	1 003
Poland(4)	-3 953,11	100%	449	0	-	7 646	2 054
Luxembourg	411,99	100%	13	13		6 079	154
Hong Kong (5)	375,64	100%				-	200
Japon(6)	-1 684,30	100%	79	79		75	978
Suisse (7)	267,11	100%	2 449	2 449		7 424	98
Total	4 158,29		25 351	21 711	4 182	156 448	6 074

(1) Liquidation en cours

	2018
(2) taux fixing BCE 31 12 de l'année	1,5605
(3) taux fixing BCE 31 12 de l'année	7,8751
(4) taux fixing BCE 31 12 de l'année	4,3014
(5) taux fixing BCE 31 12 de l'année	8,9675
(6) taux fixing BCE 31 12 de l'année	125,8500
(7) taux fixing BCE 31 12 de l'année	1,1269

Le montant des participations hors filiales s'élève à 2 329.20 €

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant de la provision	% de dépréciation
OKAIDI Québec	0	100%
Okaidi Northen Ireland Ltd	45	100%
Okaidi Eire	20	100%
Okaidi Netherlands	890	100%
Okaidi Poland	449	100%
Okaidi Germany	1 625	100%
Okaidi Shanghai	611	31%
Total	3 640	

3.1.5.3 Créances immobilisées

Les prêts et créances rattachées à des participations au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance_Prêts	% de dépréciation
Quebec	139	100%
Okaidi Northern Ireland Ltd	1 542	100%
Okaidi Ireland Ltd	230	100%
Okaidi Pologne	148	100%
Okaidi Germany	663	100%
Okaidi Spain	3 500	0%
Okaidi Canada	682	0%
Total	6 905	

3.1.6 Stocks

3.1.6.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2018	Dépréciation 2018	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Produits finis	67 178	- 1 463	65 716	66 519
Transit	24 493		24 493	19 798
Matières premières et fournitures	2 185		2 185	2 230
Total	93 857	- 1 463	92 394	88 547

La variation des stocks entre 2017 et 2018 s'explique par :

- L'augmentation du stock en transit correspondant à l'anticipation des achats de la saison été 2019,
- L'augmentation du nombre de magasins OKAIDI et IDKIDS en propre, l'anticipation des achats été 2019 reçus au 31/12/2018 et par l'augmentation de l'activité de OXYBUL
- L'augmentation des stocks résiduels des saisons hiver N-1 et N-2 (+2 893K€)

3.1.6.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.6.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.7 Créances

3.1.7.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.7.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.7.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	1 850
Avoirs à recevoir	2 311
Autres produits à recevoir	
Total	5 991

3.1.8 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.9 Comptes de régularisation

3.1.9.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	3 701
Charges locatives	41
Autres charges constatées d'avance	1 636
Total	5 379

3.1.10 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2018, il a été constaté un écart de conversion actif de 863 k€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	863
Ecarts de conversion Passif	589

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en euros

	Ouverture 2018	Affectation Résultat 2017	Résultat 2018	Provisions réglementées	Clôture 2018
Capital social	2 928 240				2 928 240
Primes et réserves	42 568 987	10 834 966			53 403 953
Report à nouveau	-				-
Résultat	14 834 966	- 14 834 966	- 12 170 697		- 12 170 697
Provisions réglementées	4 783 023			- 2 122 936	2 660 087
Total	65 115 216	- 4 000 000	- 12 170 697	- 2 122 936	46 821 582

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 183 015 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filliales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	183 015	2 928 240
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	183 015	2 928 240

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SA est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 *Tableau des provisions
pour risques et charges*

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2018	Dotations	Reprises	Autres	Clôture 2018
Prud'hommes	560	102	- 356		306
Litiges juridiques	796	320	- 270		846
Fidélité	3 028		- 109		2 919
Stocks	381	237	- 382		237
Indemnité départ en retraite	471	595	- 471		595
Change	643	863	- 643		863
Résiduels filiales	801	1 088	- 801		1 088
Retour sur ventes	390	243			633
Provision pour impôt	258				258
Autres	256	75	- 256		75
Total	7 585	3 523	- 3 288	-	7 819

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès à des chèques fidélité,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2019 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2018, cette provision s'établit à 2 919 k€.

2.2.3.2 *Engagements pris en matière de retraite*

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 595k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges, calculé conformément à la méthode préférentielle prévue dans la recommandation ANC n°2013-02.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	1,61%	Taux de marché au 31/10/2018, fondé sur les obligations d'entreprise de 1ère catégorie (1,41% en n-1)
Taux de progression des salaires	2,5%	Idem n-1
Taux de charges sociales	45%	Idem n-1
Table de mortalité	INSEE	
Table de turn-over		Propre à l'entreprise

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent principalement de :

- Compte courant ID Valeur 117 932 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	827
Dettes fournisseurs	78 584
Dettes sur immos et comptes rattachés	2 097
Dettes financières	
Dettes sociales	15 152
Dettes fiscales	8 850
Autres Dettes	733
Total	106 243

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2018, les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 967 k€ correspondant à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	229 398	128 124	357 521
Production vendue de services	130 954		130 954
Production vendue de biens	21 211	13 479	34 690
Total	381 563	141 603	523 165

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Reprise dépréciation des immo. Financières	1 007
Intérêts des comptes courants	563
Reprise provision risque de change n-1	-
Gains de change	-
Dividendes	700
Autres	99
Sous-total Produits financiers	2 368
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	- 8 457
Intérêts des comptes courants	- 3 207
Provision pour risque de change	-
Pertes de change	- 640
Autres	- 20
Sous-total Charges financières	- 12 324
Résultat financier	- 9 956

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Natures	Montant
Produits exceptionnels	
Amort. Dérogatoires	2 234,21
Amortissements accélérés sortie d'immos	38,97
antériorité fournisseurs FG < 2014	102,82
antériorité fournisseurs marchand < 2014	366,24
Autres	17,01
avoir assurances 2015	21,20
Cadrage dépôt de garantie	15,98
Impairment	739,05
Indemnité renonciation d'exploitation	75,00
Livraison projets Informatiques	173,29
Reprise droit au bail Oxybul	897,25
Sous-total_Produits exceptionnels	4 681,01
Charges exceptionnelles	
Amendes fiscales	-30,76
Amort. Dérogatoires	-111,27
Amortissements accélérés sortie d'immos	-608,19
Autres charges exceptionnelles	-22,32
Cadrage dépôt de garantie	-86,32
correction antériorité	-60,31
Dons	-2 073,08
Impairment	-7 621,91
Litige juridique	-25,80
Livraison projets Informatiques	-234,56
Pénalités sur marché	-9,42
VNC sortie d'immos	-115,00
Sous-total_Charges exceptionnelles	-10 998,94
Résultat exceptionnel	-6 317,93

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 CICE

La société OKAIDI a bénéficié au cours de l'exercice 2018 du CICE pour un montant de 2 727 909 €.

Ce montant a été comptabilisé en déduction des charges de personnel, et a permis de financer partiellement les dépenses d'investissement.

4.4.2 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
variation de stocks Dons	1 683
loyers	
Indemnité assurances	61
Charges de personnels	722
Total	2 467

4.4.3 Impôt sur les bénéfices

La société OKAIDI est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- 10 092	2 728	- 7 364
Exceptionnel	- 6 318		- 6 318
Participation		-	-
Crédit d'impôt		1 511	1 511
Total	- 16 410	4 239	- 12 171

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 110 227 k€ dont 66 867 k€ sont utilisés au 31/12/2018.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAIDI vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à OKAIDI.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à OKAIDI annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

MONTANT	DEVISE	TYPE DE GARANTIE	Echéance
37500	EUR	SBLC	31/12/2018
250000	EUR	SBLC	31/12/2018
500000	EUR	SBLC	05/01/2019
100000	EUR	GARANTIE BANCAIRE	30/01/2019
50000	EUR	SBLC	02/02/2019
50000	EUR	SBLC	20/02/2019
230000	EUR	SBLC	15/03/2019
100000	EUR	SBLC	06/04/2019
50000	EUR	SBLC	18/04/2019
200000	EUR	SBLC	20/04/2019
400000	EUR	SBLC	24/04/2019
100000	EUR	SBLC	15/05/2019
250000	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/05/2019
550000	USD	SBLC	25/06/2019
50000	USD	SBLC	25/06/2019
50000	USD	SBLC	25/06/2019
150000	USD	SBLC	25/06/2019
50000	USD	SBLC	25/06/2019
700000	EUR	SBLC	26/06/2019
300000	EUR	SBLC	06/07/2019
120000	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/07/2019
480000	EUR	SBLC	15/08/2019
300000	EUR	SBLC	24/08/2019
100000	EUR	SBLC	19/11/2019
250000	EUR	SBLC	30/11/2019
60000	EUR	SBLC	13/12/2019
2450000	USD	SBLC	31/12/2019
150000	EUR	SBLC	31/12/2019
300000	USD	SBLC	31/12/2019
100000	EUR	SBLC	31/12/2019
50000	EUR	SBLC	31/12/2019
50000	EUR	SBLC	31/12/2019
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	31/12/2045
40000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	ILLIMITE
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	ILLIMITE
70000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
65000	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35000	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
40000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE

5.1.1.2 Engagements donnés

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	13 455,00	EUR	31/12/2018
HSBC	SBL	GARANTIE DE LOYER	540 000,00	HKD	21/01/2019
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	5 805,00	EUR	13/03/2019
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	0,00	EUR	13/03/2019
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	111 456,03	EUR	02/08/2019
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	5 994,47	EUR	03/08/2019
CACIB	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	68 649,00	EUR	11/10/2019
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	14 986,17	EUR	31/10/2019
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	40 000,00	EUR	31/03/2020
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	11 200,00	EUR	03/07/2020
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	50 000,00	EUR	30/09/2021
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	20 930,00	EUR	31/10/2021
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	15 000,00	EUR	30/11/2021
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	15 000,00	EUR	30/11/2021
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	12 820,38	EUR	01/01/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	9 931,50	EUR	28/06/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	370 382,00	EUR	01/07/2022
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	63 580,50	EUR	14/07/2022
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	154 554,50	EUR	14/07/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	44 750,00	EUR	30/09/2022
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	18 337,50	EUR	08/11/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	16 250,00	EUR	02/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	11 283,84	EUR	31/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	10 152,52	EUR	31/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	10 493,48	EUR	31/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	11 419,00	EUR	31/12/2022
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	11 145,75	EUR	31/12/2022
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	68 750,00	EUR	14/03/2023
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	113 975,40	EUR	21/03/2023
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	14 125,00	EUR	31/03/2023
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	16 000,00	EUR	31/03/2023
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	16 100,00	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	22 153,27	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	19 119,78	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	16 499,16	EUR	31/03/2023
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	7 552,25	EUR	31/03/2023
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	21 875,00	EUR	08/04/2023
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	14 500,00	EUR	27/05/2023
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	18250	EUR	03/06/2023
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	15 000,00	EUR	15/07/2023
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	21 250,00	EUR	26/10/2023
LCL	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	42 757,00	EUR	06/11/2023
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	16 250,00	EUR	09/02/2024
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	26 750,00	EUR	23/06/2024
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	14 119,75	EUR	08/09/2024
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	23 190,00	EUR	01/10/2024
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	19 766,25	EUR	01/10/2024
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	49 953,92	EUR	31/10/2024
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	29 564,53	EUR	30/04/2025
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	12 500,00	EUR	30/04/2025

SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 000,00	EUR	14/06/2025
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	55 900,00	EUR	23/08/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 500,00	EUR	08/09/2025
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	12 712,50	EUR	29/10/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	44 820,00	EUR	03/11/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	9 333,33	EUR	31/12/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	46 250,00	EUR	31/12/2025
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	45 000,00	EUR	22/03/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	17 570,00	EUR	30/03/2026
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	103 081,37	EUR	31/03/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	23 000,00	EUR	05/04/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	37 127,40	EUR	30/05/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	58 000,00	EUR	30/06/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	30 460,25	EUR	30/06/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	31 280,69	EUR	30/06/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	34 665,25	EUR	30/06/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	29 684,67	EUR	30/09/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	76 000,00	EUR	30/12/2026
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	9 382,00	EUR	07/01/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	19 240,00	EUR	22/01/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	23 381,00	EUR	01/02/2027
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	36 666,67	EUR	07/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	39 160,00	EUR	10/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	25 550,00	EUR	22/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	31 250,00	EUR	28/02/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	37 500,00	EUR	31/03/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	38 266,86	EUR	31/03/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	30 271,50	EUR	31/03/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	11 250,00	EUR	07/04/2027
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	20 930,00	EUR	31/07/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	174 760,00	EUR	31/07/2027
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	22 218,75	EUR	18/09/2027
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	17 100,00	EUR	28/02/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	40 000,00	EUR	31/03/2028
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	44 652,50	EUR	01/08/2028
SGN	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	44 652,50	EUR	01/08/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	51 933,00	EUR	30/09/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	10 837,50	EUR	31/10/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	20 810,00	EUR	20/11/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	27 830,00	EUR	25/12/2028
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	137 500,00	EUR	28/02/2029
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 862,50	EUR	22/09/2029
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	12 000,00	EUR	07/01/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	112 500,00	EUR	02/04/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	15 625,00	EUR	08/04/2030
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	83 200,00	EUR	17/07/2027
BNP	CAUTION DOUANE	DOUANES	2 200 000,00	EUR	A MAIN LEEVEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	8 194,13	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	3 430,10	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	3 430,10	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	43 800,00	EUR	INDETERMINEE
LCL	CAUTION SUR PARTICULIERS	OPERATION	7 368,32	EUR	INDETERMINEE
SGN	GARANTIE A 1ERE DEMANDE	GARANTIE DE LOYER	22 218,75	EUR	INDETERMINEE
Lettre de patronage		IDKids Italy	5 000 000,00	EUR	INDETERMINEE

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen*Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)*

Catégories de personnel	ETP
Cadres	437
Agents de maîtrise et Techniciens	689
Employés	1 112
Ouvriers	
Total	2 238

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

OKAIDI
Société par actions simplifiée
au capital de 2.928.240 euros
Siège social : 162 Bd de Fourmies
59100 ROUBAIX
N°398 110 445 RCS LILLE METROPOLE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 3 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le trois juin,
A 17 heures 30,

[...]

PREMIERE DECISION

L'associé, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (12 170 697) €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte de l'absence de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Décision adoptée.

DEUXIEME DECISION

Affectation de résultat

L'associé décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (12 170 697) €, de la manière suivante :

Aux autres réserves (12 170 697) €

Pour les porter de 52 041 952 € à 39 871 255 €

Total affecté : (12 170 697) €

CICE

La société OKAIDI a bénéficié au cours de l'exercice 2018 du CICE pour un montant de 2 727 909 €.

Ce montant a été comptabilisé en déduction des charges de personnel, et a permis de financer partiellement les dépenses d'investissement.

Rappel des dividendes distribués

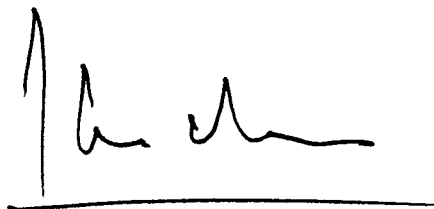
L'associé prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus Eligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres Revenus distribués</i>	<i>Dividende bénéficiant à des personnes morales ou des personnes physiques non domiciliées en France</i>
2017	-	-	4.000.000
2016	-	-	6.500.692,80 €
Distribution exceptionnelle de réserves à hauteur de 19.994.388,75 € en date du 28.12.2015	-	-	19.994.388,75 €

Décision adoptée.

[...]

Pour Extrait certifié conforme
Le Président : ID GROUP
Représenté par Cédric DARDENNE



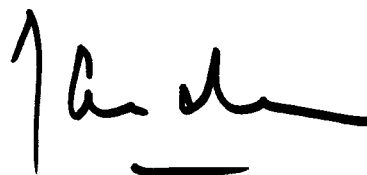
COPIE

OKAÏDI

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a cursive 'a' and a horizontal line.



COPIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé unique
OKAÏDI
162 boulevard de Fourmies
59100 Roubaix

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OKAÏDI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, Bâtiment ONIX 594 Avenue Willy Brandt, 59777 EURAILLE
Téléphone: +33 (0)3 20 12 49 00, Fax: +33 (0)3 20 12 49 49, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « 3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles » et « 3.1.5.1 Titres de filiales et Participations » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des immobilisations incorporelles et des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

OKAIDI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018 - Page 4

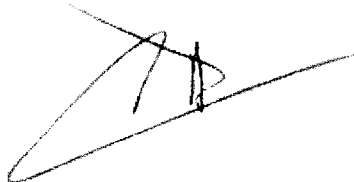
COPIE

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 mai 2019

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Philippe Aerts

Formulaire obligatoire (article 11 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 9 8 1 1 0 4 4 5 0 0 0 3 6		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31122018	N-1 31122017				
		Bra 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	21 335 153	18 784 804	11 034 486
		Fonds commercial (1)	AH	AJ	7 215 991	44 116 994	47 847 277
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	10 100	1 619 653	8 936 086
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 163 159	1 808 765	3 293 216
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	83 208 859	27 094 684	26 271 904
		Immobilisations en cours	AV	AW		5 059 564	1 602 210
		Avances et acomptes	AX	AY		669 537	1 421 004
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	3 639 957	21 713 576	21 734 687
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	2 722 472	4 182 163	4 268 273
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG		365 401	365 401
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		7 106 941	7 617 588
	TOTAL (II)		BJ	BK	135 295 694	132 522 086	132 392 136
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		2 184 940	2 229 796
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	1 462 692	90 208 882	86 317 434
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		171 557	772 153
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 800 083	25 364 700	30 460 059
		Autres créances (3)	BZ	CA	10 435 109	57 288 782	45 683 976
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG		9 185 747	9 787 953
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		5 378 506	4 955 706
		TOTAL (III)	CJ	CK	14 697 886	189 783 116	180 207 079
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Prises de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			862 511	642 994	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	149 993 580	323 167 714	313 242 210	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 26 742 099		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS				Néant ☐		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 928 240)			DA	2 928 240	2 928 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 069 175	1 069 175
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	292 824	292 824
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	52 041 952	41 206 987
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(12 170 697)	14 834 965
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	2 660 086	4 783 023
	TOTAL (I)			DL	46 821 581	65 115 215
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	6 966 838	6 855 365
	Provisions pour charges			DQ	853 430	729 460
	TOTAL (III)			DR	7 820 269	7 584 826
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	826 986	208 195
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	118 568 588	108 596 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		1 363 907
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	104 868 548	95 025 470
	Dettes fiscales et sociales			DY	30 091 604	27 295 673
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	3 690 474	477 517
	Autres dettes			EA	6 923 221	4 764 232
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	2 967 086	2 324 167
TOTAL (IV)			EC	267 936 509	240 055 665	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	589 354	486 502	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	323 167 714	313 242 210	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	267 936 509
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	826 986	208 195

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	229 397 535	FB	128 123 725	FC	357 521 261	162 067 249		
	Production vendue { biens * services *	FD	130 954 441	FE		FF	130 954 441	340 932 877		
		FG	21 210 918	FH	13 478 833	FI	34 689 751	32 120 923		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	381 562 895	FK	141 602 559	FL	523 165 455	535 121 050		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN	1 458 594	6 525 241		
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	10 126 864	8 997 266		
	Autres produits (1) (11)					FQ	88 004	1 120 577		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	534 838 918	551 764 135	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	274 875 585	290 778 936		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 902 202)	(19 923 787)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 509 124	2 384 768		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(86 729)	377 145		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	138 435 510	142 399 969		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 895 006	6 791 382		
	Salaires et traitements*					FY	61 968 596	59 429 559		
	Charges sociales (10)					FZ	22 187 282	19 960 155		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	13 161 968	10 991 015	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 168 125	4 094 325	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	3 523 292	1 775 547		
	Autres charges (12)					GE	7 511 640	8 857 488		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	532 247 200	527 916 508	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 591 718	23 847 627		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	699 758			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	563 325	624 945		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 006 715	4 886 191		
	Différences positives de change					GN	98 524	107 034		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	2 368 323	5 618 171		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	8 457 281	731 606		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 227 241	3 236 207		
	Différences négatives de change					GS	639 687	205 631		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	12 324 211	4 173 445		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 955 887)	1 444 725		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(7 364 168)	25 292 353		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	231 812	175 868	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	539 723	680 060	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	3 909 475	3 507 427	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 681 011	4 363 356	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 487 193	2 020 412	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	170 369	1 486 854	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	8 341 376	4 901 933	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	10 998 939	8 409 200	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(6 317 927)	(4 045 844)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		1 904 420	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(1 511 399)	4 507 123	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	541 888 253	561 745 663	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	554 058 951	546 910 697	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(12 170 697)	14 834 965	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	1 263 084	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	3 207 119	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	3 523 292	1 747 709
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 466 754	2 590 871
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
	Pénalités				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
dons				30 757			
Amortissements accélérés sortie d'immo				2 073 078			
VNC immo cédées				608 193		38 966	
Impairment test				115 000			
				7 621 909		739 053	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	85 715 648	KE		KF	13 667 240	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KV		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	17 422 366	KT		KU	2 174 387	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	88 142 736	KW		KX	6 705 791	
		Matériel de transport *					KY	7 098	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	17 574 141	LC		LD	1 439 417	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours					LH	1 602 210	LI		LJ	5 059 564	
	Avances et acomptes						LK	1 421 004	LL		LM	669 537	
	TOTAL III						LN	126 169 559	LO		LP	16 048 697	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	29 841 625	8V		8W	2 449 187
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	7 982 989	1U		1V	670 484		
TOTAL IV						1Q	37 824 614	1R		1S	3 119 671		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	249 709 822	0H		0J	32 835 610		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	6 300 192	LW	93 082 696	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					MA		MB		
		Sur sol d'autrui					MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					MJ	624 829	MK	18 971 925	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers					MM	2 855 414	MN	91 993 113	
		Matériel de transport					MP	7 098	MQ		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique					MS	703 128	MT	18 310 430	
		Emballages récupérables et divers *					MV		MW		
		Immobilisations corporelles en cours					MY	1 602 210	MZ	5 059 564	
	Avances et acomptes				NC	1 421 004	ND		NE	669 537	
	TOTAL III				NY	3 023 214	NG	4 190 471	NH	135 004 571	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7	
		Autres participations				00		0X	32 641	0Y	32 258 170
		Autres titres immobilisés				11		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	1 181 131	2F	7 472 342		
TOTAL IV				13		2J	1 213 773	2K	39 730 513		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	3 023 214	0K	11 704 437	0L	267 817 781	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	16 546 090	PF	4 871 253	PG	72 090	PH	21 345 253	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PV		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		FW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	13 438 667	QA	1 537 512	QB	624 829	QC	14 351 350	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	65 423 571	QE	5 666 704	QF	2 855 414	QG	68 234 861	
	Matériel de transport		QH	7 098	QI		QJ	7 098	QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	14 021 402	QM	1 655 724	QN	703 128	QO	14 973 998	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	92 890 739	QV	8 859 941	QW	4 190 471	QX	97 560 210	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QY	109 436 830	QZ	13 731 195	QO	4 262 561	QR	118 905 463	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	111 273	N8		P7	2 234 209	P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre		R1		R2		R3		R4		R5
	Sur sol d'autrui		R6		R7		R8		R9		R10
	Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5
	Matériel de transport		U6		U7		U8		U9		U10
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		V10
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	111 273	NQ		NR		NS	2 234 209	NT		NU
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	111 273			NY	2 234 209					NZ
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS OKAIDI SAS**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	4 783 023	TH	111 273	TN	2 234 209	TO	2 660 086	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	4 783 023	TS	111 273	TT	2 234 209	TU	2 660 086	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	270 000	4B	821 787	4C	270 000	4D	821 787	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	800 822	4F	1 088 251	4G	800 822	4H	1 088 251	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	642 994	4U	862 511	4V	642 994	4W	862 511	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	471 070	4Y	595 041	4Z	471 070	5A	595 041	
	Provisions pour impôts (I)	5B	258 389	5C		5D		5E	258 389	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O		5P		5Q		5R		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5 141 549	5W	657 036	5X	1 604 297	5Y	4 194 288	
	TOTAL II	5Z	7 584 826	TV	4 024 628	TW	3 789 184	TX	7 820 269	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	3 351 707	6B	5 225 210	6C	1 360 927	6D	7 215 991
		- corporelles	6E	690 483	6F	2 396 698	6G	275 372	6H	2 811 809
		- titres mis en équivalence	6I		6J		6K		6L	
		- titres de participation	6M	1 169 660	6N	2 470 382	6O	84	6P	3 639 957
		- autres immobilisations financières (I) *	6Q	2 669 004	6R	811 285	6S	757 817	6T	2 722 472
	Sur stocks et en cours	6N	2 320 353	6P	1 462 692	6R	2 320 353	6S	1 462 692	
	Sur comptes clients	6T	2 718 611	6U	1 363 713	6V	1 282 241	6W	2 800 083	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	5 936 256	6Y	5 517 332	6Z	1 018 479	7A	10 435 109	
	TOTAL III	7B	18 856 076	TY	19 247 315	TZ	7 015 275	UA	31 088 116	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	31 223 926	UB	23 383 216	UC	13 038 669	UD	41 568 473	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	6 691 417	UF	7 680 109				
		- financières	UG	8 457 281	UH	1 006 715				
		- exceptionnelles	UJ	7 733 182	UK	3 870 509				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.									10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	6 904 636	UM		UN	6 904 636			
	Prêts (1) (2)		UP	365 401	UR		US	365 401			
	Autres immobilisations financières		UT	7 106 941	UV		UW	7 106 941			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	2 927 470					2 927 470		
	Autres créances clients		UX	25 237 313		25 237 313					
	Créance représentative de titres (Prévision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (précision pour dépréciation autrement constatée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	280 646		280 646					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	47 195		47 195					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	92 214		92 214					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 432 883		5 432 883					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	236 896		236 896					
	Groupe et associés (2)		VC	35 038 752		35 038 752					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	26 595 302		26 595 302					
	Charges constatées d'avance		VS	5 378 506		5 378 506					
	TOTAUX		VT	115 644 161	VU	98 339 711	VV	17 304 449			
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		TV									
Autres emprunts obligataires (1)		TZ									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	826 986		826 986						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	636 989		636 989						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	104 868 548		104 868 548						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 207 403		7 207 403						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 272 016		8 272 016						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 234 870		9 234 870						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 377 313		5 377 313						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 690 474		3 690 474						
Groupe et associés (2)		VI	117 931 596		117 931 596						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 923 221		6 923 221						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	2 967 086		2 967 086						
TOTAUX		VY	267 936 509	VZ	267 936 509						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

okaïdi

Okaïdi SAS

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2018
Montants exprimés en EUR**

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements post-clôture	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	ACTIF	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.4	Immobilisations corporelles	6
3.1.5	Immobilisations financières	7
3.1.6	Stocks	10
3.1.7	Créances	11
3.1.8	Valeurs mobilières et disponibilités	11
3.1.9	Comptes de régularisation	12
3.1.10	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	12
3.2	PASSIF	13
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	13
3.2.2	Capital	13
3.2.3	Provisions pour risques et charges	13
3.2.4	Dettes financières	15
3.2.5	Autres dettes	15
3.2.6	Comptes de régularisation	15
4	Informations relatives au compte de résultat	17
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	17
4.2	Résultat financier	17
4.3	Résultat exceptionnel	18
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	18
4.4.1	CICE	18
4.4.2	Transfert de charges	19
4.4.3	Impôt sur les bénéfices	19
5	Autres informations	20
5.1	Engagements financiers	20
5.1.1	Autres engagements	20
5.2	Effectif moyen	23
5.3	Engagement formation au titre du CPF	23
5.4	Rémunération des dirigeants	23

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les événements marquants de l'année 2018 concernent principalement notre parc de magasins :

- Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaïbi) :
 - o Ouverture de 17 magasins en propre dont 4 déménagements de cellule, et 2 magasins en franchise en France et 20 en franchise à l'international,
 - o Fermeture de 6 magasins en propre, 1 magasin en franchise (devenu un IDKIDS) en France ainsi que de 5 magasins en franchise à l'international
 - o A fin 2018, notre parc s'établit en France à 343 magasins détenus en propre et 38 en franchise. A l'international de 222 magasins en franchise.
- Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :
 - o Pas d'ouverture en propre cette année,
 - o Fermeture de 5 magasins (dont 2 sont devenus des IDKIDS),
 - o A fin 2018, notre parc s'établit à 37 magasins, tous détenus en propre.
- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :
 - o Ouverture de 2 magasins détenus en propre, et 1 magasin en franchise
 - o Pas de fermeture,
 - o A fin 2018, notre parc s'établit à 21 magasins (19 en propre, et 2 en franchise).

1.2 Evénements post-clôture

Néant

**2 Principes, règles et méthodes
comptables**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 *Evaluation*

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (12 942 KE) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 3 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Les fonds commerciaux, les droits aux bails ainsi que les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2018, la dépréciation sur les éléments incorporels s'élève à 7 216 k€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Magasins	Libellé magasin	Dépréciation
MP0024	SAINT ETIENNE CENTRE 2	123,37
MP0032	CAEN HEROUVILLE	49,82
MP0035	LILLE C/C EURLILLE	152,45
MP0036	BREST IROISE	53,52
MP0048	COLMAR	182,94
MP0049	SAINT DIE CV THIERS	8,62
MP0055	AMIENS CV JACOBINS	12,57
MP0068	ROUEN ST SEVER	45,18
MP0078	AGEN	43,93
MP0079	OKAIDI MONTAUBAN	86,45
MP0081	CASTRES	5,55
MP0084	VALENCE 2	27,76
MP0094	PARIS PASSY PLAZA	35,90
MP0095	QUIMPER Kerdrezec	64,02
MP0115	DOLE CC CORA CHOISEY	0,41
MP0119	VALENCE V HUGO	21,45
MP0121	LE HAVRE GONFREVILLE	18,07
MP0133	BOURGES CV COURSALON	108,44
MP0169	SEDAN CV CRUSSY	7,24
MP0170	FORBACH	12,36
MP0176	PERPIGNAN CV	24,13
MP0177	LORIENT LANESTER	19,73
MP0178	BAYONNE CV VICTOR HUGO	413,50
MP0185	MARMANDE	83,85
MP0188	BOURGOIN JALLIEU	76,23
MP0199	MARSEILLE DAVSO	258,57
MP0268	ORLEANS CV JEANNE D'ARC	62,04
MP0274	VERDUN CV	3,89
MP0275	CHOLET CV BAUDRY	43,83
MP0299	SAUMUR	24,14
MP0324	CHAMBERY	43,96
MP0326	BELLE EPINE	182,30
MP0336	TARBES	150,00
MP0341	OKAIDI ST GERMAIN	35,32
MP0381	OBAIBI TOULOUSE PURPAN	16,97

MP0382	MARSEILLE LE MERLAN	250,00
MP0391	CHALONS CV HOTEL VILLE	11,43
MP0520	OBAIBI PAU LESCAR	71,26
MP0542	OBAIBI ST BRIEUC	42,22
MP0662	COMPIEGNE CV ST NICOLAS	47,32
MP0830	REIMS CHAMPFLEURY CC	0,41
MP0891	MONTPELLIER LATTES	441,17
MP0898	CHARLEVILLE MEZIERES CC	73,12
MP0923	LILLE CV OB	70,00
MP0956	NOISY CC LES ARCADES	133,69
MP1060	GRENOBLE ST EGREVE	0,41
MP1134	BORDEAUX DIJEAUX	53,53
MP1148	AUBAGNE CC BARNEOUD	117,92
MP1173	VILLENEUVE LOUBET	243,43
MP1232	BERCY VILLAGE	547,59
MP1316	TOULON GRAND VAR	237,15
MP1371	IDKIDS CRETEIL	344,08
MP2509	Mag 2509 LYON	69,46
MP2511	Mag 2511 MERIGNAC	240,88
MP2517	Mag 2517 VAL D'EUROPE	43,03
MP2523	Mag 2523 BELLE EPINE	306,33
MP2525	Mag 2525 DIJON	123,45
MP2529	Mag 2529 NICE	13,57
MP2535	Mag 2535 NATION	354,82
MP2536	Mag 2536 ST QUENTIN	22,20
MP2541	Mag 2541 CLERMONT FERRAND	116,58
MP2549	Mag 2549 MONTPELLIER	519,08
MP2567	CAEN MONDEVILLE	70,48
MP2568	PETITE FORET	152,91
		7 215,99

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

Au 31 décembre 2018 la dépréciation sur les éléments corporels s'élève à 2 812 k€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Magasins	Libellé magasin	Dépréciation
MP0014	NANCY C/C ST SEBASTIEN	91,85
MP0017	PLAISIR C/C AUCHAN	59,01
MP0035	LILLE C/C EURAILLE	216,33
MP0038	L'USINE ROUBAIX	26,00
MP0048	COLMAR	13,62
MP0050	NANCY LAXOU	5,37
MP0088	DIJON CHENOVE	36,08
MP0092	BOULOGNE S/MER	29,79
MP0115	DOLE CC CORA CHOISEY	6,28
MP0163	VESOUL CV PAUL MOREL	7,32
MP0178	BAYONNE CV VICTOR HUGO	10,87
MP0182	ARLES	7,01
MP0185	MARMANDE	21,67
MP0187	ORANGE	9,12
MP0188	BOURGOIN JALLIEU	54,75
MP0191	POITIERS CC CORDELIERS	11,71
MP0199	MARSEILLE DAVSO	0,00
MP0200	ROUBAIX	10,62
MP0201	AUXERRE	4,49
MP0230	BREST	5,70
MP0234	SAINT OMER	24,52
MP0321	CARCASSONNE	6,56
MP0336	TARBES	6,39
MP0381	OBAIBI TOULOUSE PURPAN	1,68
MP0382	MARSEILLE LE MERLAN	21,03
MP0391	CHALONS CV HOTEL VILLE	13,29
MP0483	LIMOGES CC ST MARTIAL	4,82
MP0520	OBAIBI PAU LESCAR	2,40
MP0688	GUERET CV	13,52
MP0708	CANNES CV HOCHÉ	27,42
MP0830	REIMS CHAMPFLEURY CC	6,06
MP0924	THIONVILLE CC CAPUCINS	13,27
MP1051	SENS CV	8,18

MP1060	GRENOBLE ST EGREVE	12,33
MP1149	AUBERVILLIERS CC	45,04
MP1224	VELIZY CC L'USINE	24,94
MP1249	IDKIDS LA VILETTE	676,97
MP1377	TOURCOING	66,42
MP1378	MEAUX LES SAISONS	21,02
MP1394	JOUEYS TROYES	154,70
MP1481	JOUEYS ALESIA SHOES	3,88
MP1545	ST BRIEUC ST GUILLAUME	183,90
MP2511	Mag 2511 MERIGNAC	29,98
MP2517	Mag 2517 VAL D'EUROPE	0,00
MP2523	Mag 2523 BELLE EPINE	0,00
MP2534	Mag 2534 EVRY	38,84
MP2535	Mag 2535 NATION	47,17
MP2536	Mag 2536 ST QUENTIN	28,33
MP2540	Mag 2540 REIMS	23,61
MP2547	Mag 2547 CAEN RIVES DE L'ORNE	133,03
MP2548	Mag 2548 ORLEANS	108,48
MP2549	Mag 2549 MONTPELLIER	0,00
MP2567	CAEN MONDEVILLE	293,76
MP2568	PETITE FORET	142,71
		2 811,81

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID Project 2	-10,07	100%	5	5		122	15
Play ID	-3,69	100%	5	5		-	1
GIE Avignon	0,00	0,95%	670	670		-	-
			-	-			
International							
Spain	5 366,92	100%	5 069	5 069	3 500	24 243	110
Belgium	2 200,34	100%	2 899	2 899		31 695	884
Italy	10 460,31	100%	9 175	9 175		64 005	1 259
Netherland	-1 708,15	100%	890	-		-	5
Canada(2)	-942,60	100%	0	0	682	1 560	7
Shanghai (3)	37,41	100%	1 958	1 346		-	2 277
Okaïdi Northern Ireland Ltd (1)	0,00	100%	45	-	-	-	-
Eire (1)	0,00	100%	20	-	-	-	-
Germany	-3 416,51	100%	1 625	-	-	9 324	686
Québec(2)	-3 243,01	100%	0	0	-	4 275	1 003
Poland(4)	-3 953,11	100%	449	0	-	7 646	2 054
Luxembourg	411,99	100%	13	13		6 079	154
Hong Kong (5)	375,64	100%				-	200
Japon(6)	-1 684,30	100%	79	79		75	978
Suisse (7)	267,11	100%	2 449	2 449		7 424	98
Total	4 158,29		25 351	21 711	4 182	156 448	6 074

(1) Liquidation en cours

	2018
(2) taux fixing BCE 31 12 de l'année	1,5605
(3) taux fixing BCE 31 12 de l'année	7,8751
(4) taux fixing BCE 31 12 de l'année	4,3014
(5) taux fixing BCE 31 12 de l'année	8,9675
(6) taux fixing BCE 31 12 de l'année	125,8300
(7) taux fixing BCE 31 12 de l'année	1,1269

Le montant des participations hors filiales s'élève à 2 329.20 €

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant de la provision	% de dépréciation
OKAIDI Québec	0	100%
Okaïdi Northern Ireland Ltd	45	100%
Okaïdi Eire	20	100%
Okaïdi Netherlands	890	100%
Okaïdi Poland	449	100%
Okaïdi Germany	1 625	100%
Okaïdi Shanghai	611	31%
Total	3 640	

3.1.5.3 Créances immobilisées

Les prêts et créances rattachées à des participations au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance_Prêts	% de dépréciation
Quebec	139	100%
Okaïdi Northern Ireland Ltd	1 542	100%
Okaïdi Ireland Ltd	230	100%
Okaïdi Pologne	148	100%
Okaïdi Germany	663	100%
Okaïdi Spain	3 500	0%
Okaïdi Canada	682	0%
Total	6 905	

3.1.6 Stocks

3.1.6.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2018	Dépréciation 2018	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Produits finis	67 178	1 463	65 716	66 519
Transit	24 493		24 493	19 798
Matières premières et fournitures	2 185		2 185	2 230
Total	93 857	1 463	92 394	88 547

La variation des stocks entre 2017 et 2018 s'explique par :

- L'augmentation du stock en transit correspondant à l'anticipation des achats de la saison été 2019,
- L'augmentation du nombre de magasins OKAIDI et IDKIDS en propre, l'anticipation des achats été 2019 reçus au 31/12/2018 et par l'augmentation de l'activité de OXYBUL
- L'augmentation des stocks résiduels des saisons hiver N-1 et N-2 (+2 893K€)

3.1.6.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.6.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.7 Créances

3.1.7.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.7.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.7.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	1 850
Avoirs à recevoir	2 311
Autres produits à recevoir	
Total	5 991

3.1.8 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.9 Comptes de régularisation

3.1.9.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	3 701
Charges locatives	41
Autres charges constatées d'avance	1 636
Total	5 379

3.1.10 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2018, il a été constaté un écart de conversion actif de 863 k€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	863
Ecarts de conversion Passif	589

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en euros

	Ouverture 2018	Affectation Résultat 2017	Résultat 2018	Provisions réglementées	Clôture 2018
Capital social	2 928 240				2 928 240
Primes et réserves	42 568 987	10 834 966			53 403 953
Report à nouveau	-				-
Résultat	14 834 966	- 14 834 966	- 12 170 697		- 12 170 697
Provisions réglementées	4 783 023			- 2 122 936	2 660 087
Total	65 115 216	- 4 000 000	- 12 170 697	- 2 122 936	46 821 582

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 183 015 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	183 015	2 928 240
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	183 015	2 928 240

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SA est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

**3.2.3.1 Tableau des provisions
pour risques et charges**

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2018	Dotations	Reprises	Autres	Clôture 2018
Prud'hommes	560	102	- 356		306
Litiges juridiques	796	320	- 270		846
Fidélité	3 028		- 109		2 919
Stocks	381	237	- 382		237
Indemnité départ en retraite	471	595	- 471		595
Change	643	863	- 643		863
Résiduels filiales	801	1 088	- 801		1 088
Retour sur ventes	390	243			633
Provision pour impôt	258				258
Autres	256	75	- 256		75
Total	7 585	3 523	- 3 288	-	7 819

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès à des chèques fidélité,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2019 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2018, cette provision s'établit à 2 919 k€.

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 595k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges, calculé conformément à la méthode préférentielle prévue dans la recommandation ANC n°2013-02.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	1,61%	Taux de marché au 31/10/2018, fondé sur les obligations d'entreprise de 1ère catégorie (1,41% en n-1)
Taux de progression des salaires	2,5%	Idem n-1
Taux de charges sociales	45%	Idem n-1
Table de mortalité	INSEE	
Table de turn-over		Propre à l'entreprise

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent principalement de :

- Compte courant ID Valeur 117 932 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	827
Dettes fournisseurs	78 584
Dettes sur immos et comptes rattachés	2 097
Dettes financières	
Dettes sociales	15 152
Dettes fiscales	8 850
Autres Dettes	733
Total	106 243

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2018, les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 967 k€ correspondant à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	229 398	128 124	357 521
Production vendue de services	130 954		130 954
Production vendue de biens	21 211	13 479	34 690
Total	381 563	141 603	523 165

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Reprise dépréciation des Immo. Financières	1 007
Intérêts des comptes courants	563
Reprise provision risque de change n-1	-
Gains de change	-
Dividendes	700
Autres	99
Sous-total Produits financiers	2 368
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	- 8 457
Intérêts des comptes courants	- 3 207
Provision pour risque de change	-
Pertes de change	- 640
Autres	- 20
Sous-total Charges financières	- 12 324
Résultat financier	- 9 956

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Natures	Montant
Produits exceptionnels	
Amort. Dérogatoires	2 234,21
Amortissements accélérés sortie d'immos	38,97
antériorité fournisseurs FG < 2014	102,82
antériorité fournisseurs marchand < 2014	366,24
Autres	17,01
avoir assurances 2015	21,20
Cadrage dépôt de garantie	15,98
Impairment	739,05
Indemnité renonciation d'exploitation	75,00
Livraison projets Informatiques	173,29
Reprise droit au bail Oxybul	897,25
Sous-total Produits exceptionnels	4 681,01
Charges exceptionnelles	
Amendes fiscales	-30,76
Amort. Dérogatoires	-111,27
Amortissements accélérés sortie d'immos	-608,19
Autres charges exceptionnelles	-22,32
Cadrage dépôt de garantie	-86,32
correction antériorité	-60,31
Dons	-2 073,08
Impairment	-7 621,91
Litige juridique	-25,80
Livraison projets Informatiques	-234,56
Pénalités sur marché	-9,42
VNC sortie d'immos	-115,00
Sous-total Charges exceptionnelles	-10 998,94
Résultat exceptionnel	-6 317,93

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 CICE

La société OKAIDI a bénéficié au cours de l'exercice 2018 du CICE pour un montant de 2 727 909 €.

Ce montant a été comptabilisé en déduction des charges de personnel, et a permis de financer partiellement les dépenses d'investissement.

4.4.2 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
variation de stocks Dons	1 683
loyers	
Indemnité assurances	61
Charges de personnels	722
Total	2 467

4.4.3 Impôt sur les bénéfices

La société OKAIDI est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- 10 092	2 728	- 7 364
Exceptionnel	- 6 318		- 6 318
Participation		-	-
Crédit d'impôt		1 511	1 511
Total	- 16 410	4 239	- 12 171

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 110 227 k€ dont 66 867 k€ sont utilisés au 31/12/2018.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAIDI vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à OKAIDI.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à OKAIDI annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

MONTANT	DEVISE	TYPE DE GARANTIE	Echéance
37500	EUR	SBLC	31/12/2018
250000	EUR	SBLC	31/12/2018
500000	EUR	SBLC	05/01/2019
100000	EUR	GARANTIE BANCAIRE	30/01/2019
50000	EUR	SBLC	02/02/2019
50000	EUR	SBLC	20/02/2019
230000	EUR	SBLC	15/03/2019
100000	EUR	SBLC	06/04/2019
50000	EUR	SBLC	18/04/2019
200000	EUR	SBLC	20/04/2019
400000	EUR	SBLC	24/04/2019
100000	EUR	SBLC	15/05/2019
250000	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/05/2019
550000	USD	SBLC	25/06/2019
50000	USD	SBLC	25/06/2019
50000	USD	SBLC	25/06/2019
150000	USD	SBLC	25/06/2019
50000	USD	SBLC	25/06/2019
700000	EUR	SBLC	26/06/2019
300000	EUR	SBLC	06/07/2019
120000	EUR	GARANTIE BANCAIRE	31/07/2019
480000	EUR	SBLC	15/08/2019
300000	EUR	SBLC	24/08/2019
100000	EUR	SBLC	19/11/2019
250000	EUR	SBLC	30/11/2019
60000	EUR	SBLC	13/12/2019
2450000	USD	SBLC	31/12/2019
150000	EUR	SBLC	31/12/2019
300000	USD	SBLC	31/12/2019
100000	EUR	SBLC	31/12/2019
50000	EUR	SBLC	31/12/2019
50000	EUR	SBLC	31/12/2019
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	31/12/2045
40000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	ILLIMITE
50000	EUR	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	ILLIMITE
70000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
65000	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35000	USD	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
35000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
40000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE
50000	EUR	CASH DEPOSIT	ILLIMITE

5.2

Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	437
Agents de maîtrise et Techniciens	689
Employés	1 112
Ouvriers	
Total	2 238

5.3

Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

5.4

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.